

Question orale de M. De Bock : Les règles d'usage pour l'occupation des terrains de sport du Centre sportif André Deridder et la fréquentation de ceux-ci.

M. De Bock signale que, selon les informations dont il dispose, des amplificateurs auraient été utilisés lors du match de football organisé dimanche dernier au Centre sportif André Deridder. De plus, des jeunes auraient joué au son de la radio sur le petit terrain. Le Collège aurait-il eu écho d'éventuels problèmes ?

Suite à l'interpellation citoyenne des habitants du quartier, quelles mesures le Collège a-t-il prises envers les joueurs et les riverains pour garantir le respect par chacun de ses droits et de ses devoirs ?

Le Collège a-t-il pris des mesures pour sensibiliser les joueurs au respect du voisinage et à la modération dans l'emploi de sonos et autres amplificateurs ?

Serait-il possible de transmettre aux riverains et de diffuser sur internet des informations sur les occupations de terrains, de manière à permettre aux personnes intéressées de mieux anticiper les soirées susceptibles d'être bruyantes ?

Le Collège pourrait-il communiquer le nom des équipes occupant les terrains et des ASBL dont elles relèvent ?

Est-il exact que les joueurs soient majoritairement des non-Ucclois ?

M. l'Echevin Wyngaard répond qu'il ne dispose pas d'informations sur d'éventuels incidents lors du match du FC Moreda de dimanche dernier, les concierges du site ayant été absents ce jour-là.

Les services communaux vont contacter les responsables du FC Moreda afin d'avoir des précisions. S'il s'avère que la sonorisation résulte de leur initiative, on leur rappellera que cette démarche n'est pas la bienvenue aux abords du terrain.

Diverses actions d'information et de sensibilisation ont déjà été accomplies à l'égard du club et des riverains. Désormais, le club doit éteindre l'éclairage et clôturer les entraînements à 21h30, alors qu'auparavant, ceux-ci se prolongeaient jusque 22h00 ou 22h30.

Un panneau a été placardé à l'entrée du site pour inviter les joueurs à faire preuve de respect à l'égard du voisinage.

La présence de véhicules de stationnement a été réduite sur le site afin de limiter les nuisances.

Dès la rentrée prochaine, les services communaux installeront un autre panneau précisant les horaires des entraînements et des matches, de manière à ce que les riverains puissent être correctement informés.

M. l'Echevin Wyngaard n'est pas hostile par principe à une diffusion sur internet mais craint que celle-ci n'entraîne un surcroît de demandes de terrains auprès du service des Sports, ce qui aurait pour effet une occupation plus intense des infrastructures.

Grâce à une initiative du club auprès des parents, les sorties des joueurs sont à présent effectuées par petits groupes plus encadrés.

Le FC Moreda et les Rangers sont les clubs actifs sur site. En semaine, le site est aussi occupé par le Lycée français, la Boogaards International School et le service du Parascolaire.

Le service des Sports ne dispose pas actuellement de données précises sur les proportions de joueurs ucclois et non-ucclois. Les clubs seront invités à l'avenir à fournir des informations sur ce point.

M. De Bock n'est pas convaincu par l'argument de M. l'Echevin Wyngaard selon lequel le service des Sports risque d'être submergé par les demandes d'occupations de terrains suite à la diffusion d'informations sur internet.

Estimant qu'il faut trouver un équilibre entre l'activité des clubs et le respect de la quiétude des riverains, M. De Bock considère que le dérangement du voisinage ne se justifierait guère si les activités sportives sur le site émanaient surtout de clubs non-ucclois.